

Image not found or type unknown



Appel de fonds par le syndic

Par **julie**, le **07/04/2010** à **10:47**

Bonjour,rnrnJe suis propriétaire d'un appartement neuf dont la livraison s'est déroulée le 17/12/2010. Nous avons reçu un appel de fonds de la part du syndic très élevé sans avoir eu auparavant de réunion de copropriété et donc sans aucune votation de budget. Comment pouvons nous nous opposer à ce paiement que l'on nous demande sous 20 jours et sans possibiltés de paiement en plusieurs fois et sans explications claires de la part du syndic? ou pour faire bloquer la somme ? rnrnmerci pour votre aide. Cordialement